



Voyage Fibra Trentin Tyrol - Compte-rendu 11 au 15 Juin 2007

Cadre et objet du voyage :

Alors que la demande de produits bois est en pleine expansion, notamment dans les marchés de la construction et de l'énergie, les acteurs forestiers rencontrent des difficultés importantes pour mobiliser la ressource en forêt de montagne.

Les raisons sont multiples : problèmes d'accessibilité, de mode et de coût d'exploitation, de morcellement, de modes de ventes, de manque de structuration des filières locales.

Il paraît important de suivre les exemples de filières performantes de l'arc alpin afin de faire évoluer nos méthodes.

À l'initiative de Laurent DESCROIX de l'ONF, et avec son aide précieuse, FIBRA a organisé un voyage en Autriche et en Italie afin d'étudier :

- l'organisation des filières locales, de la forêt aux transformateurs, pour le bois d'œuvre et le bois énergie, en forêts publiques et privées
- les différentes pratiques d'exploitation en montagne et notamment par câble,
- les liens forêt-scierie et les modes de vente,
- les politiques territoriales...

Cette action a pu se dérouler grâce au soutien financier de la Région Rhône-Alpes.

Elle s'inscrit dans le Plan Pluriannuel de FIBRA 2005-2007 dans l'axe 2, « Mise en valeur de la forêt de Rhône-Alpes, action 2.2 « construire une politique forestière de montagne ».

Liste des participants :

Organismes	Noms	Fonction
COFORET	Jean-Luc CHENAL	Responsable gestion propriétaires
Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt - Service de la Forêt et du Bois (DRAF-SERFOB)	Jean-Jacques DESROCHES	Responsable pôle aval (scieries...)
Commissariat à l'Energie Atomique (CEA)	Nicole MERMILLIOD	Animatrice des programmes du pôle de compétitivité Tenerdis
FIB 74	Guy CHAVANNE	Président
Inter Forêt-Bois Savoie	Albert DARVEY	Président
Union Régionale des Associations de Communes Forestières Rhône-Alpes	Olivier CHAUMONTET	Directeur
Région Rhône-Alpes - Direction de l'Agriculture et du Développement Rural	Anne-Cecile PRAT	Chargé de mission Développement Rural
Institut technologique FCBA	Francis DE MOROGUES	Chargé de recherche et développement
CRPF Rhône-Alpes	Michel DE GALBERT	Directeur
CRPF Rhône-Alpes	René GUINERET	Ingénieur territorial Haute-Savoie
ONF - Agence de Haute-Savoie	Rémi FOURNIER	Responsable récolte - commercialisation des bois
ONF - Agence de Savoie	Pascal BREDY	Responsable récolte - commercialisation des bois
ONF - Agence de l'Isère	Bernard PERRIN	Responsable récolte - commercialisation des bois
ONF - Agence Ardèche-Drôme	Alain FONTON	Responsable récolte - commercialisation des bois
ONF - Agence de Savoie	Laurent JURATIC	Responsable aménagement forêt
ONF - Agence de Haute-Savoie	Pierre ABEL	Agent patrimonial DINGY SAINT CLAIR
ONF - Agence Ardèche-Drôme	Yves BRUGIERE	Directeur d'agence
ONF - Direction Territoriale Rhône-Alpes	Xavier GAUQUELIN	Responsable Mission Gestion Durable
ONF - Direction Territoriale Rhône-Alpes	Bernard BONNICI	Directeur Bois
ONF - Direction Territoriale Rhône-Alpes	Laurent DESCROIX	Responsable mission forêt de montagne
FIBRA	Vincent MERCIER	Chargé de mission

Trentin Val di Fiemme (mardi 12 juin 2007)

Intervenant : Bruno CROSIGNANI : Service forestier du Trentin -Responsable du district de Cavalese

Présentation de la forêt du Trentin (cf document du service forestier):

Le Trentin fait partie des provinces autonomes d'Italie et compte 368 000 ha de forêts, soit 59 % du territoire ;

74 % de futaie ; essences principales : Epicéa (60%), Mélèze (17%), Sapin (11%) ; taux de prélèvement de 55 % (70% dans la vallée de Fiemme) ;

76 % de forêts publiques.

Plusieurs entreprises de la filière sont implantées localement et utilisent les bois du Trentin (sauf BMR importés).

Il existe également des forêts de communautés très anciennes (Comunita Montana di Val di Fiemme) qui sont des communautés sylvo-pastorales antérieures à la création des communes, et qui ont gardées leur prérogatives de propriétaires sur d'importants domaines agro-forestiers. Ces communautés continuent à gérer leurs domaines (il existe une certaine similitude entre ces communautés et les bourgeoisies de certains cantons suisses).

Gestion forestière

La préoccupation essentielle est la gestion durable des forêts, et particulièrement les fonctions de protection, de stabilité, et paysagères.

L'objectif de récolte est de 80 % de l'accroissement.

Les forêts sont relativement denses et il y a peu de très gros bois (diamètre exploitabilité 35 à 50).

Les moyens alloués au secteur forestier par la région semblent relativement importants et on sent que la rentabilité à court terme des opérations de gestion n'est pas systématiquement un objectif premier.

Les plans d'aménagement sont faits tous les 10 ans et couvrent la grande majorité des forêts.



Il y a aussi de plus en plus d'actions d'aménagements touristiques et d'accueil du public afin d'attirer les randonneurs et autres visiteurs.

Exploitation

80 % de l'exploitation s'effectue par câble dans la vallée de Fiemme (60% dans le Trentin).

Cette technique s'est développée du fait de son intérêt pour l'exploitation en zone de pente, de ses avantages pour le respect des objectifs de sylviculture de la région et grâce à l'aide financière apportée par la province du Trentin : 50 % sur l'achat de matériel

La récolte se fait par groupe d'arbres en privilégiant la stabilité. À partir d'une ligne de câble, ils coupent en arête de poisson pour obtenir le meilleur compromis entre l'apport de lumière, la gestion des lisières, du paysage et la facilité d'exploitation.

En moyenne 90 m³/ha sont exploités sur les chantiers de débardage par câble.

Pour être rentable, il faut au moins 1 m³ par mètre de câble mais 0.7 - 0.8 peuvent suffire.

La densité des routes forestières permet la pose rapide de ligne de câble. Les routes DFCI (Défense des Forêts Contre les Incendies) constituent un vecteur important d'équipement.

Il faut de 2 à 10 jours pour poser une ligne de câble.



ancienne ligne de câble



« arête »

Coût moyen exploitation 35€/ m³ (coût exploitation facile : 28€).

Coût par câble 23€/ m³.

Bois vendu bord de route Epicéa qualité charpente 105€, emballage 75€ (- 20€ si chablis).

Les bois sont sous forme de billons de 4 m en charpente et 2,40 m en emballage.

Les bois façonnés constituent d'ailleurs le seul mode de vente.



La commune paye les bûcherons.

Le nombre de bûcherons diminue mais la productivité augmente notamment depuis le début des années 90 avec la progression de l'exploitation par câble.

- Chantier Predazzo : coupe à câble de bois scolytés, coupe esthétique et sanitaire

Câble long de 900 m. moteur en haut par hélico ; 2 cabrettes.

Le coût normal est de 55 €/m³ mais payé 40 car l'entreprise connaît un trou d'activité.

Le chantier mobilise 3 personnes : une au treuil, une à l'accrochage en forêt, une à l'arrivée des bois en bas.

L'objectif est la remise en état de la forêt.



- Chantier Paneveggio :

Câble-mât : machine VALENTINI de 2004. Coût d'exploitation de 30 €/m³.

En régie : matériel et ouvriers du service forestier.

Effort très important de signalisation et sécurisation de chantier (surcoût, voire surqualité) et de sécurité des opérateurs.



Réseau de chaleur de Cavalese

Visite d'une chaufferie bois avec deux chaudières de 4 MW + cogénération de 1,5 MW + deux chaudières gaz de secours. 40 km de réseau (communes, habitations, industries).

Consommation de 40 000 stères (16 000 t, ou environ 69 000 map): 35 000 stères de sciures et 5 000 stères de plaquettes.

Construction grâce à la volonté et au rassemblement de communes, propriétaires, scieries et autres privés ; 1 secrétaire, 2 techniciens.

Coût de 0,09 €/kWh pour les clients (reliés au réseau ; 0,16 € pour le chauffage classique).

Cogénération de 1300 kWh, revendue à la société électrique communale.

Aucun objectif de développement en bois énergie et en installation de chaudière. Pour l'instant, il n'y a pas de logistique particulière en exploitation (pas de récolte de rémanents par exemple). Les habitants utilisent essentiellement du bois bûche. Il y a d'ailleurs un système d'affouage pour les particuliers (autorisation de coupe de bois de chauffage en forêt publique).

Scierie de Castello di Fiemme (Berti Girolamo et figli)

Activité de scierie : 10 000 m³ débit sur liste et de charpente et construction maison bois avec services associés (plan, calcul, ...).

Scierie en cours de rénovation (nouveau bâtiment) et en activité réduite a priori.

L'atelier de charpente est équipé d'une K2. Lors de notre visite, les produits utilisés étaient des contrecollés autrichiens.

Impression globale : la filière forêt-bois est une activité importante pour le Trentin et pour le territoire de Cavalese, qui participe complètement au développement local car prise en considération et développée comme telle. La gestion des forêts devient de plus en plus multifonctionnelle pour satisfaire au mieux tous les besoins des parties prenantes. La politique forestière régionale met apparemment les moyens à la hauteur de ses ambitions.

On constate un grand savoir faire dans la qualité du travail (peu de dégâts aux peuplements dans les exploitations, très bon équipement en matériel, réseau routier dense et très bien entretenu, soins d'intégration paysagère importants dans les actes de gestion forestière).

C'est dans ce contexte que le recours au débardage par câble est très développé, avec des prix compétitifs.

Sur le plan de la sylviculture, l'exploitation en trouées, de taille variable, est généralisée.

Tyrol (mercredi 13 et jeudi 14 juin 2007)

Intervenants principaux : Kurt ZIEGNER et Marcus WALLNER : Service forestier du Tyrol
Accompagnement par la Mission Economique de Vienne à l'Ambassade de France.

Présentation de la forêt du Tyrol (cf document du service forestier sur la filière forêt-bois):

515 000 ha, soit 41 % du territoire ; essences principales : Epicéa (58%) Mélèze (8%), Pins (8%) ; taux de prélèvement quasiment de 100 % ; 73 % de forêts privées et 5 % de forêts communales (les deux sont sous la coupe du service forestier régional)



Gestion forestière

L'objectif premier de gestion est la protection : un tiers des forêts est consacrée à cette unique fonction et un autre tiers a le double rôle de protection et production.

Le développement économique de la filière et le développement local sont aussi deux aspects importants. Pour assurer ces objectifs, la gestion durable est un enjeu fort, puisque le Tyrol est la seule région alpine où la récolte approche le potentiel biologique annuel.

Taille des propriétés privées : 55 % de la surface est constituée de propriétés de plus de 10 ha. Un tiers des forêts est gérée sous forme de coopératives. Ces coopératives ont un fonctionnement type groupement forestier français. Il y en a 150 au Tyrol.

40% des propriétaires ont des plans simples de gestion sur un total de 40 000 propriétaires.

Toutes les forêts autrichiennes sont certifiées PEFC et donc celles du Tyrol.

Un quart de la surface est en zone Natura 2000.

La région du Tyrol possède son propre service forestier qui s'occupe des forêts du territoire à l'exception des forêts fédérales (appartenant à l'Etat) gérées par l'Osterreichische BundesForste (OBF). Ce service a un rôle important de consultation des propriétaires, de concertation, d'arbitrage et de garantie du respect de la loi (ce dernier point concerne l'intégralité des forêts du Tyrol).

Les gardes forestiers communaux jouent un rôle clé sur le terrain pour l'application de la politique forestière et comme lien entre les propriétaires et les entreprises. Ils sont payés par la commune et la province. Ils sont encadrés par un chef de district.

Kyrill : cette tempête de janvier 2007 a causé 5 millions de m³ de chablis. Les bois vont être offerts sur le marché pendant 1 an. Les prix sont en baisse. Des problèmes de scolytes apparaissent. Les exploitations sont difficiles.

Exploitation

Les exploitations se font sur de petites surfaces, sauf pour les zones de chablis.

L'exploitation se fait sur des groupes d'arbres (trouées), et de ce fait comme dans le Trentin, il n'y a quasiment pas de blessures d'exploitation. Il y a une réflexion pour faire des trouées de plus petites tailles que par le passé (de l'ordre de 25 à 50 ares, voire moins) et même du pied par pied pour les premières éclaircies.

Il existe un programme annuel des possibilités d'exploitation sur la région.

Les propriétaires doivent demander une autorisation pour toute exploitation supérieure à 50 m³ en volumes ou 2000 m² en surfaces sur un site. Après l'autorisation (accordée à 99%), le propriétaire vend seul ou passe par le service forestier. Le garde prend alors contact avec l'entreprise de travaux. L'agent peut aider le propriétaire à marquer les bois, préparer la coupe...les autorisations sont données au printemps pour toute l'année.

Les bois sont vendus bord de route ou rendus usine, sous forme de billons quasi exclusivement.

Dans le Tyrol, 44% de l'exploitation est faite par tracteur forestier et 40 % par câble, qui préserve les sols, (en progression grâce aux subventions : 43 % de ces exploitations sont aidées à hauteur de 35% du coût de débardage dans les zones de protection ; il faut un regroupement d'au moins trois propriétaires pour accéder à l'aide).

Nombre de câblistes : de l'ordre de 30 câblistes professionnels (sans compter les petits câbles de débardage d'appoint).

Desserte : il y a 12 m de desserte pour 1 ha. 300 à 600 m de distance entre deux routes.

70 km de routes ou pistes sont construits par an et 40 km sont remis en état.

La desserte est conçue sur la base d'un câblage vers le haut (dans le sens de la montée), ce qui est l'idéal.

Zillertal (13/06/07)

280 propriétaires forment une coopérative (1000 ha). Les propriétaires doivent respecter le plan de gestion fait par le Land. Récolte de 3000 m³ par an par la coopérative.

Dans cette zone, l'accroissement est de 8000 m³/an soit 12 m³/ha/an (altitude 1600 m).

3 millions d'euros sont accordés à la vallée par la Région sur 20 ans (début en 91) pour les forêts de protection, les dessertes, le reboisement et l'exploitation par câble.

Coût moyen de l'exploitation par câble : 23 €/m³

Les bûcherons sont payés par la coopérative.

- Premier chantier :



Machine combinée câble mat avec tête d'ébranchage montés sur camion – longueur de la ligne 300 m. Durée : 2 jours dont 0,5 pour le montage du câble ; 120 m³ – coupe par trouées.

Coupe : 8 à 10 €/m³ + câblage : 18 €/m³, soit 28 €/m³

Prix de vente bord de route : 70 €/m³, cubage par la scierie BINDER.

Le diamètre fin bout minimum est de 14 cm en bois d'œuvre.

La logistique est impressionnante : flux tendu : les grumes transportées par câble sont mises en billons de 4 m, le reste du tronc et les sous-produits sont posés à part, le grumier met les billons au fur et à mesure dans le camion. Aucun temps mort : le camion est rempli en un rien de temps. Optimisation des tâches grâce à des moyens humains et matériels adéquats.

Le reste de l'arbre et les branches (15 à 20% du volume, ou 20% du poids) sont utilisés pour la biomasse. Les bois sont broyés en plaquettes sur place par un engin mobile. Valorisation non broyée : 4 €/m³.

Les sous-produits de l'exploitation sont régulièrement récupérés sur les chantiers, du fait de l'encouragement à l'utilisation d'énergies renouvelables (objectif de quotas d'électricité verte). Il y a d'ailleurs un déficit global de biomasse au niveau de la région.

- Deuxième chantier : anciennes coupes à câble réalisées en étoile ; une zone en cours de coupe et débardage par treuil. Coût du débardage de 28 €/m³.

Là aussi, dès que les bois sont sortis : ébranchage et billonnage en bord de route.



Autre secteur vers Achensee (13/06/07):

- Troisième chantier (après midi)

Câble long de 650 m pour un volume de 600 m³ en chablis. Pour un coût de 30 €/m³ : 12 € pour la coupe et 18 € pour le câblage. Coupe par trouées.

Charge de 2,5 à 3 m³ à chaque voyage ; chariot autobloquant.

Le chantier mobilise 3 personnes par jour avec une productivité de 50 m³/jour.

Avec 3 personnes, pour préparer le chantier il faut 3 jours et 1,5 j pour le démontage. Le salaire est de l'ordre de 25 €/h pour 10h/jour.



- Quatrième chantier : OBF

Câble mat KOLLER 300 m + grue sur piste forestière ; chablis + bostryches de 2003 ; 0,7 m³/ml

Equipe croate (manque de respect des règles de sécurité).

Coût de 30 €/m³ ; billons de 4 m



Scierie Binder Holz à Fügen (14/06/07)

Généralités sur le sciage au Tyrol : production de 3,2 millions de sciages. 6 scieries réalisent 74 % de la production (Binder, Pfeiffer, Klausner...). Comme dans toute l'Autriche, les besoins en bois des acheteurs de bois ronds sont supérieurs à la capacité de récolte « locale ». Il y a donc une majorité d'importation de bois ronds (en Autriche les importations représentent en valeur : 1/3 de la consommation totale de bois ronds)

Fondée en 1950, Binder emploie 1200 personnes dans 5 sites autrichiens et un site en Bavière. La gamme de produits est très vaste et va du sciage, rabotage, panneaux massifs à plusieurs plis, poutres lamellé-collées, panneaux MDF, panneaux contreplaqués, jusqu'aux briquettes et granulés.



Rayon d'approvisionnement du site de Fügen : 200 km pour chercher environ 1 025 000 m³ par an dont seulement 37 % en Autriche, 47 % en Allemagne, 10 % en Suisse et France (Franche-Comté, Rhône-Alpes) par l'intermédiaire de négociants suisses, le reste en Tchéquie et pays de l'est.

85% d'Epicéa, 10% de Sapin, 5% de Pin et Mélèze. Longueurs : 4 - 4,5 et 5 m.

3 personnes s'occupent de l'approvisionnement en achat direct. Les contrats d'approvisionnement sont sur un an avec adaptation du prix.

82 à 83 €/m³ rendus actuellement, 105 € avant tempête Kyrill. L'effet de la tempête sera terminé fin août 2007.

Binder emploie 420 salariés. En scierie, 45 personnes travaillent en 3 x 8 sur le site. 25 camions roulent en permanence.

Unité de production :

Chaque jour sont cubés 4 300 m³ de bois ronds en 2 équipes et 200 t de sous-produits sont stockées. Le stock du parc est de 70 000 m³ maximum soit 15 jours de production.

Il existe 70 classes de bois ronds triés par diamètre et qualité (repérées de façon visuelle par les opérateurs : 2 postes de tri). Il existe 5 qualités de bois : chauffage, A, B, C et bois d'industrie.



La quantité sciée par jour est équivalente à celle cubée.

Le rendement matière est de l'ordre de 60 % (le volume de sciages produits est donc de 6150 000 m³ environ). Les 40 % de produits connexes sont valorisés sur place (pellets, cogénération, ...).

La vitesse de sciage est de 110 m/min pour les faibles diamètres et de 35 m/min pour les plus gros. Les machines présentées : 2 canters avec double circulaire ont plus de 20 ans. Les nouvelles installations ont une capacité de vitesse plus importante (150 m/min maxi)).

Le diamètre accepté est de 12 à 49 cm fin bout (châssis alternatif pour les diamètres de 50 à 70).

Il y a deux niveaux de classement des produits standard : en sortie de sciages et en sortie de séchage.

Le classement d'aspect est réalisé visuellement (test négatif de machines optiques).

Le classement structure est effectué uniquement sur certains clients (visuellement a priori). Une bonne partie des sciages à usage structurel est en effet utilisée directement par les autres sites de Binder.

La capacité de séchage est de 430 000 m³ par an. 70% des sciages sont séchés (humidité finale de 8 à 15 %).

Les sciages sont tous PEFC.



Les produits finis sont exportés à 80 % vers 38 pays principalement Italie et Europe centrale.
Un tiers des livraisons en bois et des expéditions de sciages s'effectue en train, le reste par la route.
Le train est plus cher que la route.



Pour l'anecdote, l'entreprise fait construire un nouveau bâtiment de 3 étages pour les bureaux en panneaux de bois massifs (produits Binder bien sûr).

Centrale Thermique à biomasse Feuerwerk, 30 MW ; production d'électricité

Alimentation de l'entreprise, des séchoirs, du réseau chaleur de Fügen.

Chaleur utile : 17,5 MW ; système de récupération de chaleur : 6,3 MW ; générateur d'électricité : 7 MW de puissance (600 kWh d'électricité en 5 minutes : besoin de 60 maisons en une journée)

Capacité de combustion : 13 t de combustibles par h (sciures, écorces, chutes...)

20% - cher /fuel

Une unité de fabrication de pellets et briquettes est installée dans le bâtiment de la centrale.

La sciure arrive directement de la scierie par transporteur à courroie. Elle est ensuite séchée sur le séchoir à bande avant d'être transformée : 13 t/h à 10 % d'humidité. Elle est mélangée avec une faible quantité d'amidon, pour lier la matière avant de passer dans la presse à granulés (4 t/h) ou à briquettes (2,5 t/h). La production totale s'élève à 60 000 t.

Le site de la centrale est assez surprenant car il a été conçu comme un outil de communication grandeur nature : visite guidée de la centrale comprenant une histoire du matériau bois, film sur la tradition du bois, le bois par rapport au protocole de Kyoto, explications techniques... ; lieu de conférence ; lieu d'art, culture (expo art moderne) et de gastronomie.

Par cet ouvrage Binder démontre que, tout en s'appuyant sur son passé, elle est une entreprise ancrée dans la modernité et le futur.



Exposé à Innsbruck sur la filière forêt-bois du Tyrol (14/06/07)

Intervenant : Christian SCHWANINGER Service forestier du Tyrol

La forêt se porte bien : depuis 60 ans, la surface boisée a augmenté de 5 %, le volume de bois sur pied de 20 %, l'accroissement de 60 %.

Les problèmes actuels sont :

- la récolte est élevée puisque proche de la production biologique. Ceci peut amener des problèmes de gestion durable, d'autant plus que l'exploitation est concentrée dans les zones les plus favorables (autorisation plus difficile à obtenir en zone difficile)
- manques d'éclaircies en général et problème de renouvellement des forêts de protection (beaucoup de bois >120 ans)
- peu d'exploitation du bois dans les forêts les plus morcelées (10 % de la surface est constituée de parcelles en forme de bande). La gestion réclame alors beaucoup de concertation invitant au regroupement. Ainsi, la commercialisation commune à plusieurs propriétaires forestiers est très répandue en Styrie, mais peu au Tyrol.



La politique forestière pour remédier à ces problèmes est conduite par le service forestier.

Ce dernier gère les 10 millions d'euros de subventions attribuées au secteur de la forêt par la province (en supplément, il y a aussi des subventions de l'union européenne) : 90 % pour les forêts de protection (dont 80 % pour l'exploitation par câble et 20 % pour la desserte) et 10 % pour l'entretien des forêts de production.

Les propriétaires de forêt de production payent les prestations du service forestier du Land plus cher que les propriétaires de forêt de protection. De même pour les communes.

Présentation de l'outil informatique :

Une base de données accessible par internet, a été mise en place depuis un an pour gérer les exploitations, à destination des propriétaires (et construite avec eux) : déclaration des coupes, gestion des autorisations par le garde forestier, enregistrements de toutes les caractéristiques (surface, essences, volume, qualités, pente, distance de débardage...).

Les données sont utilisables pour la commercialisation.

Les propriétaires décident qui a accès ; pour l'instant un seul acheteur.

L'objectif est que la base devienne un outil de commercialisation, mais pour l'instant, son développement se heurte à l'expectative des gros acheteurs de bois sur la sécurité des approvisionnements, leurs craintes d'une hausse des prix et au fait que les propriétaires gardent le bon bois pour leur transaction et vendent le mauvais par le site internet.

Elle pourra aussi servir pour optimiser la logistique : chaque chantier est répertorié avec les coordonnées GPS et différentes caractéristiques dont le type de camion nécessaire pour le transport des grumes.

Succession : la législation est sévère en cas d'héritage de forêts : elle ne peut être divisée et le successeur doit être capable de s'occuper de la forêt et de l'exploiter.

Si la forêt n'a pas d'enjeu de production, elle peut être divisée.

Les forêts à partager peuvent être rachetées par des communautés agraires.

Il existe aussi des programmes de réorganisation foncière (sorte de remembrement), avec aide financière (incitation pour le rachat des parcelles voisines...) qui se met en place si une majorité de propriétaires concernés est d'accord.

Organismes -Interprofessions :

Proholz est l'organisme national de promotion du matériau et de développement économique. Chaque région dispose d'une délégation.

Pour le Tyrol, financement de Proholz par la province, les propriétaires et entreprises de première transformation (0,22 €/m³) et par un forfait pour les autres entreprises : 450 000 € par an.

Proholz Tyrol a initié un réseau d'entreprises : Holzcluster Tyrol, pour faciliter les échanges d'expérience, la mise de services en commun, les projets de coopération.

A noter qu'il existe un syndicat national qui regroupe toutes les branches de l'industrie du bois (hormis la papeterie).

Impression globale : Le Tyrol permet de mieux mesurer encore l'impact constitué par une politique forestière menée régionalement grâce à la décentralisation pratiquée en Autriche. Le fait de posséder son propre service forestier avec des moyens adéquats constitue déjà un atout de poids pour dynamiser la filière. Le contexte autrichien (faible densité et moindre urbanisation ; maintien des traditions) fait que les propriétaires se sentent concernés par leur patrimoine forestier. L'efficacité de la gestion forestière et des systèmes de ventes adaptées ont favorisé l'essor des entreprises locales qui contribuent maintenant à tirer la filière vers le haut. La gestion durable n'est pas négligée pour autant : les trouées dans le paysage sont plus causées par les tempêtes que par les hommes. Même si les habituelles luttes de pouvoir entre clients et fournisseurs sont présentes, comme sur n'importe quel marché, nous sentons la présence d'une véritable filière qui cherche à être à la pointe sur son marché et à optimiser son fonctionnement.

Nous avons certaines différences dans le contexte, mais c'est un modèle à suivre pour Rhône-Alpes, particulièrement en zone alpine où la géographie est similaire.

Les points dont nous retenons l'intérêt :

- les politiques forestières décentralisées régionalement avec les moyens associés (aides à la mobilisation...)
- l'organisation et la structure de la filière, particulièrement en Autriche
- l'exploitation par câble : productivité, respect des sols, couplée à un réseau de desserte
- le billonnage en 4 m : productivité, optimisation de la logistique, des grumiers moins chargés et pouvant mieux circuler
- les modes de ventes par contractualisation
- récolte par groupe d'arbres (trouées)
- la gestion multifonctionnelle en progrès grâce principalement à sa « territorialisation »
- les scieries qui se tournent vers la valeur ajoutée et la valorisation de toute leur production

Synthèse des données forestières par territoires

	Rhône-Alpes	Trentin	Cavalese	Tyrol
Surface (km ²)	44 970	6 207		12 650
Habitants	6 000 000	491 000		650 000
Surface forêt (ha)	1 540 000	368 000	40 000	515 000
Surface forêt de production (ha)	1 350 000	225 000	30 000	346 000
% Forêt/surface totale	35	59		41
Forêts privés (%)	75	24	15	78
Forêts publiques (%)	25	76	85	22
Epicéa-sapin (%)	42	70		61
Mélèze (%)	1	17		8
Pins (%)	11	7		8
Volume total (m ³)	235 000 000	52 700 000 (forêts de production)	10 000 000 (forêts de production)	162 740 000
Densité (m ³ /ha) en forêts de production	174	234	333	316
Volume exploité (m ³)	2 233 000 (+ 1 500 000 bois bûches)	528 000	107 000	1 500 000 (<i>a priori hors bois bûches privés</i>)
Taux de prélèvement	57 %	55 %	70 %	88 à 100 % (en forêts de production)
Accroissement (m ³ /ha/an)	5,2	4.5	5.5	7.2